

Comprendre les distributions des fonds communs de placement

Au cours de l'année, les fonds communs de placement reçoivent divers types de revenu provenant de leurs placements. Dans le cas du fonds du marché monétaire, des fonds d'obligations et des fonds hypothécaires, le revenu est généralement versé sous forme d'intérêts. Les fonds d'actions peuvent recevoir des dividendes générés par les titres en portefeuille. Tous les fonds communs de placement peuvent recevoir des gains en capital provenant d'opérations boursières. Compte tenu des incidences fiscales qui y sont associées, ils sont reflétés dans la valeur par part du fonds. Les fonds communs distribuent périodiquement leurs gains en capital réalisés, dividendes et revenus en intérêts directement aux porteurs de parts.

Distributions des fonds communs

Les fonds communs sont structurés en tant que fiducies et les gains qu'ils réalisent sont assujettis à l'impôt sauf s'ils sont réellement distribués aux porteurs de parts.

Lorsque les gains sont distribués, le fonds commun reçoit une déduction fiscale et la distribution devient un revenu imposable à l'égard des porteurs de parts. Pourquoi les fonds communs entreprennent-ils cette démarche?

Une fiducie de fonds communs de placement serait généralement imposée à un taux considérablement plus élevé que des porteurs de parts le seraient étant donné que la tranche d'imposition la plus élevée est imputée aux fiducies. Transférer l'obligation fiscale du fonds aux porteurs de parts réduit le taux d'imposition moyen (à

l'égard notamment des revenus gagnés et gains en capital réalisés), ce qui augmente la possibilité d'un rendement après impôt pour tous les investisseurs. Au moyen de programmes de réinvestissement automatique, la plupart des porteurs de parts réinvestissent tout simplement leurs distributions dans le fonds et reçoivent un feuillet fiscal T3 pour leur part du revenu imposable du fonds. Pour éviter une double imposition (c'est-à-dire au moment de la distribution et encore une fois, lorsque les parts sont vendues), les parts achetées au moyen de la distribution réinvestie ont pour effet d'augmenter le prix de base rajusté (PBR) du porteur de parts.

Exemple d'un investisseur qui reçoit une distribution d'un fonds commun

En avril, un investisseur verse 5 000 \$ dans un fonds commun d'une valeur de 10 \$ par part; il achète 500 parts. Sur le formulaire, il demande le réinvestissement de toutes les distributions. En décembre, la valeur par part augmente à 12 \$ et le gestionnaire du fonds annonce une distribution de 1 \$ par part des gains en capital réalisés. Étant donné que le gain en capital provenant du fonds (2 \$/part) est plus élevé que la distribution par part (1 \$/part), l'investisseur décide que cela coûterait moins cher d'accepter l'obligation

fiscale sur la distribution plutôt que de vendre les parts. À la date de distribution, 45,45 parts supplémentaires d'une valeur de 11 \$ par part sont achetées au moyen de la distribution de 500 \$ de l'investisseur. La valeur par part subit une baisse de 1 \$ pour refléter la distribution, mais la valeur totale de l'investissement n'a pas changé depuis l'achat des 45,45 parts supplémentaires. Le prix de base rajusté du fonds passe de 10 \$ à 10,08 \$ ($(5\ 000\ \$ + 500\ \$) \div 545,45\ \text{parts}$) pour éviter une double imposition.

Exemple d'une distribution versée par un fonds commun

Date	Transaction	Montant (\$)	Valeur par part (\$)	Total des parts	Valeur marchande (\$)	PBR (\$ par part)
1 ^{er} avril	Achat	5 000	10	500	5 000	10,00
15 décembre	Enregistrement	0	12	500	6 000	10,00
21 décembre	Distribution	500	11	545,45	6 000	10,08

Les placements dans les fonds communs peuvent donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié des Fonds imaxx avant d'investir. Les placements dans les fonds communs ne sont pas garantis et leur valeur change fréquemment. En outre, le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur.